

Compte rendu

Réunion de coordination groupe sectoriel abris/NFI pour la Situation des Personnes Déplacées

Lundi 11 mars 2019, Salle de réunion UNHCR, Burkina Faso

Points discutés	Discussions et commentaires	Recommandations
I. Vision du Gouvernement concernant les sites de PDI	<ul style="list-style-type: none"> - Pour l'instant, 2 sites sont officiellement aménagés : Barsalogo et Foubé ; celui de Kelbo est en cours de préparation, mais on note un défi lié au manque d'eau. - Le Gouvernement vise à terme la fermeture des sites existants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prochaine réunion prévue le 25 mars 2019 à 15h00 au CONASUR.
II. Contribution des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Le HCR a formulé une requête auprès de son siège pour la fourniture de 1760 tentes/abris RHU (Refugee Housing Unit) en plus des 144 déjà données et installées à Arbinda, Foubé et Barsalogo. Les nouvelles tentes seront distribuées selon les besoins dans une dizaine de localités : Djibo, Arbinda, Kelbo, Gorgadji, Gorom Gorom, Dablo, Namissiguima, Barsalogo, Foubé, à l'Est et au Nord. Certaines de ces tentes serviront d'abris individuels/par ménage en remplacement des abris collectifs existant sur les sites de Foubé et Barsalogo, préférablement pour l'installation de ces ménages parmi les populations hôtes. - Un expert du HCR est arrivé en mission afin de former les acteurs dans le montage/l'installation des tentes RHU. Les bénéficiaires de cette formation sont : CONASUR, AIRD et HCR. - LE CONASUR a communiqué au HCR les besoins priorités en matière de AME/NFI: couvertures, moustiquaires, pots pour enfant, bidons plastique (pour l'eau), lampes solaires, effets d'habillement, kits hygiéniques réutilisables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le HCR soumettra une proposition de kit standard d'AME qui devra être adopté par les membres du groupe sectoriel et servira de norme recommandée pour tous les acteurs humanitaires souhaitant faire des donations en AME/NFI. - Le CONASUR va établir les besoins en AME/NFI



III. Echanges d'informations	<ul style="list-style-type: none">- Le CERF a approuvé la requête de fonds en mettant à disposition 4 Million de dollars US pour quatre agences UN dont le HCR, y compris pour sa réponse en abris.- La Croix Rouge en collaboration avec UNICEF a fourni 12 tentes scolaires dont 6 à Barsalogho et 6 à Foubé.- Save the Children a prévu une évaluation du niveau de résilience des populations PDI; Selon leurs critères internes de classification, le niveau de la crise des PDI a été élevé au niveau 3.- Une évaluation sur les possibilités d'utilisation des transferts monétaires dans l'assistance en abris et AME fournie aux PDI est envisagée conjointement par Save the Children et le HCR. A cet effet, une séance de travail doit être tenue en vue de préparer ladite évaluation conjointe.- Des formations pour les acteurs humanitaires et le gouvernement sur les principes humanitaires, la coordination et la protection des personnes déplacées (PDI) sont prévues au cours des semaines à venir. Elles seront co-facilitées par le CICR, le NHCR et OCHA.- 100% des PDI à Aribinda sont dans les familles d'accueil.- Il y a un besoin en grandes tentes pour les activités communautaires/l'organisation de réunions avec les PDI à l'ombre du soleil.- Les abris des PDI de Foubé dans leurs villages d'origine n'ont pas été détruits contrairement à certains PDI à Barsalogho qui ont tout perdu. Il faudra prévoir la possibilité de doter des terres aux PDI qui sont sur le site de Barsalogho qui souhaitent s'installer pour construire.- Le site de Foubé étant dans les champs, il faudra trouver des solutions avant la saison des pluies tout en organisant des sensibilisations sur la cohésion sociale, le vivre ensemble et la solidarité.	<ul style="list-style-type: none">- Contacts des points focaux de CONASUR dans les sites :<ul style="list-style-type: none">o BARSALOGHO : NAPON Youssion 70 06 64 74 ;o FOUBE : SOMDA Aristide, 70 10 16 63 ;o ARBINDA : SOMTORE Moumouni 70 29 19 41 ;o KELBO : TRAGEMA Sekou Moumine 66 10 31 33 N/B : Le personnel de terrain du CONASUR se relaie chaque deux semaine sur les sites
IV. Divers		Continuer de sensibiliser les membres du groupe sectoriel pour leur participation aux réunions et au partage d'informations